

ou à vapeur indique la nationalité à laquelle il appartient ; une lumière rouge placée sur une ligne de chemin fer fait comprendre que le passage à cet endroit est dangereux. De plus, ce signe est sensible quand il est visible ou qu'il tombe sous les sens. Par conséquent, le signe sensible dans tout sacrement nous indique que ce sacrement signifie et donne quelque chose que nous ne voyons pas. Par exemple, le signe sensible dans le Baptême, est l'eau que l'on verse sur la tête de la personne à baptiser et les paroles que l'on prononce en même temps. L'eau sert généralement à laver, et elle est employée dans le Baptême comme signe sensible, pour montrer que la grâce donnée par le Baptême a pour effet d'effacer les souillures de l'âme comme l'eau a pour effet de faire disparaître les taches du corps. Mais elle n'est pas seulement un signe, car au moment même où le ministre du sacrement de Baptême verse l'eau et prononce les paroles, avec l'intention de faire ce que fait l'Eglise, l'âme est purifiée de la tache originelle ; c'est-à-dire, la grâce invisible est donnée par l'application du signe sensible.

De même, le signe sensible dans la Confirmation, est l'onction faite avec le Saint-Chrême, qui est un mélange d'huile et de baume, et les prières de l'évêque avec l'imposition de ses mains sur les confirmands. La grâce du sacrement de Confirmation a pour effet de nous confirmer dans notre foi, et c'est pourquoi l'huile a été choisie pour le signe sensible dans ce sacrement, parceque l'une des propriétés de l'huile est de fortifier.

D. G.

LA COMMUNION DES NEUF VENDREDIS

Vive Jésus

De notre Monastère de PARAY, le 11 janvier 1892.

Mon Révérend Père,

Nous vous donnons avec plaisir le renseignement désiré, tout à la gloire du Sacré-Cœur.

Nous avons le bonheur de faire la Sainte Communion tous les 1^{ers} vendredis du mois, nous pouvons donc facilement faire la communion des 9 vendredis.—Cette magnifique promesse du Sacré-Cœur est aussi authentique que les autres révélations faites à notre B^{se} Sœur, elle y revient dans deux de ses lettres. Le cahier manuscrit où elles se trouvent a été soumis à l'examen de la Cour Romaine, avant la Béatification, comme le reste des écrits de la B^{se} et on n'a rien trouvé à redire.